


Accusé de réception en préfecture	DEPARTEMENT DU NORD
059-215900903-20100316-10-1-28-DE	COMMUNE DE BONDUES
Date de signature : 23/03/2010	
Date de réception : 24/03/2010	
<p>Extrait du Registre des Délibérations Du Conseil Municipal</p>	

Le mardi 16 mars 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 10 mars 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANTER, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Mmes Béatrice TONNEAU, Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, MM. Yves ROOSES, Mario GONZALEZ, Mme Séverine BRUNEEL, M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à Mme Christiane DECANTER), Mme Jeannine DELOMBAERDE (à M. Etienne LEFEBVRE), Mme Edith MINNE (à Mme Pierrette MAILLARD), Melle Juliette KOWALSKI (à Mme Marguerite LEBLANC)

Absents : M. Jean-Pierre LEMAI, M. Didier DUPE, M. Dominique SERGENT

N° 10-1-28

Finances

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2009

Rapport de M. X. RUYANT, Adjoint

Le résultat de clôture de l'exercice 2009, est le suivant :

Section

Investissement	- 410 344.94 €
Fonctionnement	+ 4 901 818.27 €
	+ 4 491 473,33 €

L'instruction comptable M14 prévoit qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté au compte administratif : 4 901 818,27 € ;

- soit en investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) à hauteur du besoin de financement de la section d'investissement ou plus, pour financer de nouvelles dépenses d'investissement l'année suivante ;

- soit en fonctionnement en report à nouveau afin de limiter l'appel futur à la fiscalité.

Le résultat 2009 n'a pas fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2010. Il convient à présent de décider de son affectation définitive :

Nous vous proposons l'affectation suivante :

1 - affectation en investissement (compte 1068) (410 344.94 € de déficit + 1 195 728 € de restes à réaliser)	1 606 072,94 €
2 - affectation en fonctionnement (compte 002)	3 295 745,33 €
	4 901 818,27 €

<p>Travaux préparatoires CA du 2 mars 2010 CG du 9 mars 2010</p>
--

Le Conseil
 Adhère à la proposition ci-dessus
 Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
 Certifié conforme
 Le Maire